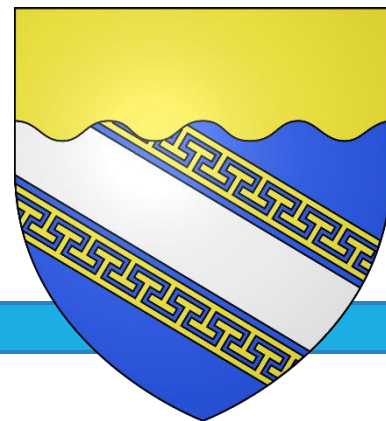


La gazette Vulainoise

Janvier 2022

Numéro 3



Le mot du Maire

Vulainoises, Vulainois, chers Administrés.

Le Maire, le Conseil Municipal, les agents communaux ainsi que les Sapeurs-Pompiers, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Santé, Bonheur et Réussite.

Les Sapeurs-Pompiers dont l'effectif au 1^{er} janvier 2022 est de 10 sont tous opérationnels, j'en profite pour inviter toute personne intéressée pour renforcer l'effectif, à venir se renseigner en mairie.

L'année 2021 a été encore marquée par la COVID 19, interdisant toutes manifestations (vœux, chasse aux œufs, 8 mai, repas du 14 juillet, repas des anciens, et les vœux de 2022). Seule la cérémonie du 11 novembre a eu lieu. Merci aux habitants et aux enfants venus nombreux participer à cette cérémonie qui nous a réchauffé le cœur.

Le père Noël protégé de son masque a distribué des cadeaux pour tous les enfants, ceux de maternelle, du primaire ainsi qu'aux tout-petits dans notre salle des fêtes.



Les Conseillers Municipaux ont eu la joie de porter les colis de Noël à tous les anciens.



TRAVAUX REALISES EN 2021 :

- Chauffage de la salle des fêtes a été remplacé par une climatisation.
- Réfection de la rue de l'ancien moulin.

TRAVAUX PREVUS POUR 2022 :

- La RD 660 et la route de Rigny doivent enfin être refaites par le Département cette année.
- Une borne de recharge rapide pour véhicules électriques va être installée gratuitement par le SDEA, RD 660 à côté de celle existante.
- Une aire de covoiturage va être réalisée par le Département sur l'ancienne halte des joncs.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la Commune. (Pensez à donner vos coordonnées : Adresse mail, N° de tel portable en mairie, afin que nous puissions rapidement vous avvertir en cas de travaux ou pour diverses informations sur la commune).



Merci Je remercie les membres du conseil pour le temps qu'ils ont donné à la commune afin d'effectuer divers travaux, mais également pour fabriquer des décorations de Noël. Merci aussi aux employés communaux.

Je tiens à remercier également toutes les personnes qui entretiennent leur trottoir, et toutes celles qui nous ont donné des plants de fleurs pour décorer la commune, nous sommes fiers de ce travail commun.

Dates importantes en 2022 :

- Élections présidentielles les 10 et 24 avril
- Élections législatives les 12 et 19 juin



Bonne année à vous Vulainoises et Vulainois, souhaitons que cette année 2022 soit meilleure que 2021, et que nous puissions enfin retrouver nos libertés et nous réunir.

Philippe ETCHETO
Maire

Dans ce numéro

Le mot du Maire.....	1
Concours des maisons fleuries..	2
Fleurissement de la commune..	2
Marche verte	2
Quand la journée du 11 Novembre devient elle une journée de commémoration ?..	3
Le mot des Sapeurs-Pompiers.	3
Les festivités de fin d'année	4
La faune et la flore observées dans notre commune.....	4
Les projets de la commune	5
Un peu d'histoire sur notre église paroissiale Saint Antoine	6
Le saviez-vous ?	7
Le coin des petites annonces ...	7
Un peu de détente	7
Pourquoi fait-on des crêpes à la Chandeleur ?.....	8

Information pratiques

Ouverture au public du
secrétariat de Mairie

Lundi de 15 h 00 à 17 h 30
Mercredi de 9 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 30
Samedi sur rendez vous

Site internet de la Mairie
<https://vulaines.jimdofree.com/>

Communauté de communes
27 avenue Tricoche Maillard
10160 Aix en Othe

Ouverture de la déchèterie
Du 1^{er} octobre au 31 mars
8 h 30 à 12 h 00
13 h 30 à 17 h 00
(du mardi au samedi)

Concours des maisons fleuries



Fleurissement de la commune

Nous remercions vivement les administrés qui ont offert de beaux plants de fruits et de fleurs agrémentant ainsi notre commune.



Marche verte



Le 19 septembre, une partie des élus accompagnée de quelques administrés ont participé à la « Marche Verte ». Manifestation organisée par Mme LEROY, pour ramasser les déchets le long de la Route Départementale 660 de Torvilliers à Vulaines.

Quand la journée du 11 Novembre devient elle une journée de commémoration ?

L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée le 20 novembre 1916, au moment de la bataille de Verdun. Le 8 novembre 1920, une loi est votée pour qu'un hommage soit rendu aux restes d'un soldat non identifié "mort au champ d'honneur".

Représentant anonyme de la foule des "Poilus", le Soldat inconnu est inhumé le 28 janvier 1921 sous la voûte de l'Arc de Triomphe à Paris.

Le 11 novembre 1923, le ministre de la guerre et des pensions, André Maginot, allume pour la première fois une flamme du souvenir. Depuis, elle est ravivée tous les soirs à 18h30.



En parallèle, de 1920 à 1925, 36 000 monuments aux morts sont édifiés. Les monuments aux morts deviennent les lieux de commémorations de la Grande Guerre au niveau local. Ils viennent donner une réponse à la forte demande mémorielle des familles. Un premier défilé militaire commémoratif est organisé le 14 juillet 1919. Il célèbre la victoire des armées françaises sur l'ennemi.

L'hommage rendu le 11 novembre 1919 est discret. Une minute de silence est organisée en l'honneur des personnes tombées pendant la Grande Guerre. La cérémonie se déroule dans la chapelle des Invalides en présence du Maréchal Foch.

L'année suivante, la cérémonie prend une dimension nationale avec la volonté d'honorer tous les soldats morts aux combats. Par la suite, les anciens combattants insistent pour que le Parlement déclare le 11 novembre comme fête nationale. C'est l'objet de la loi du 24 octobre 1922.



Le mot des Sapeurs-Pompiers

Les sapeurs-pompiers de Vulaines vous présentent leurs bons vœux pour 2022 et vous remercient du bon accueil que vous leur avez réservé lors de la distribution des calendriers. Les personnes absentes lors de cette distribution, peuvent venir le retirer à la Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Récapitulatif des interventions de l'année 2021 :

- 4 secours à personnes
- 1 accident de la route
- 2 destructions de nids d'hyménoptères
- 2 opérations diverses (chutes d'arbres sur voie publique)

Les sapeurs-pompiers volontaires ont suivi une formation initiale et une formation de maintien et de perfectionnement des acquis en secourisme.

Une manœuvre incendie a été réalisée avec les centres de secours d'Aix en Othe et de Villeneuve l'Archevêque.

Le Chef de Corps - David ROBBE



Les festivités de fin d'année

Pour les fêtes de Noël les membres du Conseil Municipal ont apporté aux aînés, le colis de fin d'année. Le Père Noël a distribué aux enfants de la commune de la lecture et des chocolats.

Les membres du Conseil Municipal accompagnés d'administrés ont réalisé des décorations de Noël avec les palettes données gracieusement par la société Bricoman. Cette année, les décorations ont été étendues jusqu'au lotissement des Coudrées.



La faune et la flore observées dans notre commune





La Municipalité fait appel aux bonnes volontés afin de peindre ou de réaliser des décorations pour aiguyer la commune à l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques.

Vous pouvez vous inscrire pour l'année prochaine au secrétariat de la Mairie.

Si le protocole sanitaire le permet, une chasse aux œufs pourrait être organisée dans le Parc du 14 Juillet.

Dès que le protocole sanitaire sera allégé, nous souhaiterions mettre en place une journée jeux où parents et enfants pourront passer un moment convivial.



Un projet de décoration est envisagé pour la fête d'Halloween devant la Mairie, toutes les suggestions et bonnes volontés sont les bienvenues

Cette année a été mis en place le concours des maisons illuminées de la commune. Les résultats vous seront communiqués lors de l'édition de la prochaine Gazette.

Nous souhaiterions faire perdurer cet événement et propose que le jury soit composé d'enfants et adolescents de la commune.



Un peu d'histoire sur notre église paroissiale Saint Antoine

La paroisse dépendait du diocèse de Sens et du doyenné de la Rivière de Vanne et à la collation de l'évêque. L'église, sous le patronage d'Antoine, est du XII^{ème} siècle.



Elle a comme mobilier une statuaire du XVI^{ème} siècle :

Marie et Saint Jean au Calvaire qui se trouvaient sur la poutre de Gloire, réalisés en bois d'une hauteur de 95 cm et de 1 mètre, réalisés au 4^{ème} quart du XVI^{ème} siècle ou au 1^{er} quart du XVII^{ème} siècle.

Christ en Croix en bois d'une hauteur de 2 m et d'un mètre de largeur réalisé au 4^{ème} quart du XVI^{ème} siècle.



Une statue de Saint Antoine en calcaire d'une hauteur 1,20 m, réalisé au 1^{er} quart du XVI^{ème} siècle.

Une sainte en calcaire, elle tient un livre dans la main gauche, elle pourrait représenter Sainte Geneviève d'une hauteur de 90 cm réalisée au 1^{er} quart du XVI^{ème} siècle.



L'église accueillait plusieurs dalles funéraires du XIII^{ème} siècle comme celle de Jehan Leclerc, de sa mère et de Jacqueline de Villeneuve.



Le saviez-vous ?

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.

Pour vous aider dans cette mission, nous vous proposons quelques astuces simples et efficaces. Pour débarrasser votre trottoir des mauvaises herbes, vous pouvez :

- Utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux entre les pavés ou dans les graviers.
- Arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...)
- Plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables ! Elle a des propriétés de désherbant naturel.
- Vous pouvez également utiliser de l'eau bouillante salée qui fonctionne bien contre les herbes indésirables ou la mousse. En effet, l'eau salée brûle la racine de la plante ou de l'herbe indésirable. Toutefois, prudence ! Une fois l'eau versée, la plante est susceptible de se dessécher très rapidement, il est donc important d'appliquer l'eau salée sans empiéter sur les autres plantes.



Le coin des petites annonces

La Municipalité recherche des tissus inutilisés (rouge, orange) afin de confectionner diverses décorations sur la commune.

Merci de les déposer au secrétariat de la Mairie.

Cette gazette est aussi votre journal.

Vous souhaitez publier une photo ou un article n'hésitez pas à le communiquer au secrétariat de la Mairie.

Votre publication sera proposée au comité de rédaction.

Un peu de détente

E R B M E M E R V R E
O U T R E M E R O E U
T S R U D A T C L F S
N T E E A X I A L L T
A C R S N I C S E A R
L V R S A O E S Y I E
L L A I M M R E E R S
I Y M U B E E R U E S
A N E O T L L D R R A
T X D J R R E A I E H
H Y P N O S E E M H C

AXIOME REMEMBRE
CALEE SAMEDI
CASSER STRESS
CHASSE TAILLANT
CRIBLE VAUTRE
DEMARRER VOLLEYEUR
FLAIRER
HERE
HYPNOSE
JOUISSEUR
LYNX
MALE
MANADE
OUTREMER
RECITEE

Pourquoi fait-on des crêpes à la Chandeleur ?

La consommation de crêpes serait un hommage au cycle de saisons et plus précisément à l'arrivée du Printemps qui annonce des jours meilleurs. Cette fête est également accompagnée de superstitions. Si les paysans ne faisaient pas de crêpes à la Chandeleur, le blé serait mauvais l'année suivante.

La recette des Kaiserschmarrn (crêpes autrichiennes)

« La recette originale du dessert préféré de l'empereur François-Joseph I^{er}. Parfois on le sert comme plat principal en Autriche, pour le plaisir des petits comme des grands. »

Ingrédients pour 4 personnes

250 g de quetsches
30 g de raisins secs
2 cuillères à soupe de rhum
4 œufs
30 g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
375 ml de lait
125 g de farine
40 g de beurre
Sucre glace
1 pincée de sel



Réalisation

Difficulté : Facile
Préparation : 15 min
Cuisson : 15 min
Repos : 15 min
Temps total : 45 min



1 Laisser gonfler les raisins secs dans le rhum dans un petit ramequin.

Pendant ce temps, faire cuire pendant 5 minutes au four à micro-ondes les quetsches dénoyautées, puis mixer et réserver.

Dans un saladier, mélanger au fouet les jaunes d'œufs avec le sucre, le sucre vanillé et le sel, jusqu'à obtenir une crème jaune clair mousseuse.



2 Ajouter le lait et incorporer peu à peu la farine puis les raisins secs. Monter les blancs d'œufs en neige ferme et les ajouter précautionneusement à la pâte.



3 Dans une grande poêle chaude, faire fondre le beurre puis verser la pâte et faire cuire à feu doux jusqu'à ce que le dessous brunisse légèrement puis retourner jusqu'à ce que la crêpe soit cuite de tous côtés.



4 Couper en petits morceaux à la fourchette (ou avec une spatule en bois pour éviter d'abîmer la surface de la poêle)



Pour finir

Servir chaud saupoudrer de sucre glace et accompagné de compote de quetsches.

Directeur de la publication : Philippe ETCHETO

Comité de rédaction : Pierrette TOMA, Martine ATTOUG, Dominique FOURNILLON, Corinne LEGER, Bruno BENETON, Marie LABEYE, Elisabeth MAIREL, Corinne MICALETTO

Impression et distribution par les soins de la municipalité de Vulaines

Ne pas jeter sur la voie publique

